

N° 98

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1980-1981

Annexe au procès-verbal de la séance du 19 novembre 1980

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1981, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Par M. Maurice BLIN,

*Sénateur,
Rapporteur général.*

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 35

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Camille VALLIN.

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, *président* ; Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Jean Cluzel, *vice-présidents* ; Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, Louis Perrein, *secrétaires* ; Maurice Blin, *rapporteur général* ; René Ballayer, Stéphane Bonduel, Henri Caillavet, Jean Chamant, René Chazelle, Marcel Debarge, Gérard Delfau, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Henri Gœtschy, Robert Guillaume, Gustave Héon, Marc Jacquet, René Jager, Tony Larue, Anicet Le Pors, Georges Lombard, Michel Manet, Raymond Marcellin, Josy Moinet, Christian Poncelet, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Robert Schmitt, René Tomasini, Henri Torre, Camille Vallin.

Voir les numéros
Assemblée Nationale (6^e législ.) : 1933 et annexes, 1976 (annexe 48) et in-8° 359.

Senat : 97 (1980-1981).

Loi de Finances. - Imprimerie nationale.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION ET OBSERVATIONS DE LA COMMISSION	3
I. – L'EXAMEN DU BUDGET DE L'IMPRIMERIE NATIONALE	4
A. Le compte d'exploitation	4
B. Les recettes	6
C. Les dépenses	6
1° Les dépenses d'exploitation	6
2° Les dépenses d'investissements	11
II. – LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE	14
A. La situation des différents produits	14
1° L'annuaire téléphonique	14
2° Les autres impressions administratives	16
B. Les conséquences sur la vie de l'établissement	19
1° Le personnel	19
2° Les investissements	20
C. La préservation de l'activité de l'entreprise	21

Mesdames, Messieurs,

Service public d'Etat à caractère administratif et commercial, rattaché au Ministère du Budget et régi dans son organisation et son fonctionnement par le décret n° 61-1138 du 4 décembre 1961, l'Imprimerie Nationale exerce à travers ses deux établissements de Paris et de Douai sa triple mission d'imprimeur, de coopération avec l'industrie graphique et de conservation des arts graphiques.

Doté d'un budget annexe qui, pour 1981, s'équilibre en recettes et en dépenses à **1 052,6 millions de francs, en progression de 10,45 %**, l'établissement connaît pour la première fois depuis six ans une baisse de ses effectifs ainsi qu'une réduction spectaculaire de ses investissements.

Lors de son examen par votre Commission des Finances le mercredi 15 octobre 1980, votre rapporteur a présenté une série d'observations qui concernent principalement :

- la diversification des travaux confiés à l'Imprimerie Nationale,
- la mise en œuvre d'un programme décennal d'investissements,
- les conditions de travail du personnel.

Au cours du débat qui s'est instauré, M. Fourcade a fait le point de l'expérimentation en cours de l'annuaire informatique qui débute et dont l'introduction partielle et progressive à l'ensemble du public ne devrait pas intervenir avant plusieurs années.

M. Edouard Bonnefous, président, s'est inquiété du coût de ce nouveau procédé pour les entreprises qui devront acquitter des communications pour avoir les renseignements qu'elles obtiennent actuellement gratuitement dans l'annuaire imprimé.

M. Maurice Blin, rapporteur général, a constaté que près de la moitié du chiffre d'affaires de l'établissement dépendait des décisions prises au niveau du budget des télécommunications ; observation partagée par le président qui a estimé difficile de se prononcer sur un programme d'activité dont l'avenir est à ce point contingent de facteurs externes.

La Commission a finalement décidé, dans sa majorité, de soumettre le projet de budget annexe de l'Imprimerie Nationale à l'appréciation du Sénat, en souhaitant cependant qu'à l'avenir, les pouvoirs publics veillent à l'éclairer de manière plus approfondie sur ce qu'ils entendent faire de l'établissement en liaison avec les décisions prises au niveau du budget des télécommunications.

I. - L'EXAMEN DU BUDGET DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Pour 1981, le projet de budget annexe de l'Imprimerie nationale s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 052,6 millions de francs contre 953 millions de francs en 1980, marquant ainsi une progression de 10,45 %, légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent (9,7 %) mais certainement inférieure à la hausse des prix qui ne manquera pas d'intervenir.

A. LE COMPTE D'EXPLOITATION.

Les chiffres significatifs de ce compte d'exploitation font apparaître une progression des recettes supérieure à celle des dépenses, d'où il résulte un *excédent d'exploitation* de 996 474 francs (en nette diminution par rapport à 1980 : 15 993 122 francs).

Ce dernier est affecté pour partie au financement des dépenses d'investissement et pour partie à l'augmentation du fonds de roulement.

L'ensemble de ces données est retracé dans le tableau ci-après :

DEPENSES
1^{re} section - EXPLOITATION (en millions de francs)
RECETTES

	1980	1981		1980	1981
Achats.....	588,95	658,86	- Impressions.....	934	1051
Frais de personnel.....	280,86	318,36	- Vente du service d'édition et des publications officielles..	15	16,5
Impôts et taxes.....	7,60	10,92	- Vente de déchets.....	1,9	3
Travaux, fournitures et services extérieurs.....	28,58	29,94	- Produits accessoires.....	0,1	0,1
Transports et déplacements.....	13,65	15,99	- Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères.....	2	2
Frais divers de gestion.....	1,70	1,72			
Amortissements et provisions....	15,66	15,82			
<u>Excédent d'exploitation affecté aux investissements</u>	16	0,99			
<u>Totaux.....</u>	<u>953</u>	<u>1052,60</u>	<u>Totaux</u>	<u>953</u>	<u>1052,6</u>

2^e section - OPERATIONS EN CAPITAL (en millions de francs)

	1980	1981		1980	1981
Dépenses en capital.....	30,73	16,44	- Amortissements.....	15,65	15,82
Fonds de roulement.....	0,92	0,37	<u>Excédent d'exploitation affecté aux opérations en capital.....</u>	16	0,99
<u>Totaux.....</u>	<u>31,65</u>	<u>16,81</u>	<u>Totaux.....</u>	<u>31,65</u>	<u>16,81</u>

B. LES RECETTES.

D'un montant égal à 1 052,6 millions de francs, les recettes d'exploitation sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1980.

Nature des recettes d'exploitation	Evaluations retenues pour 1980	Evaluations prévues pour 1981	Différence entre 1980 et 1981
	(millions de francs)		(..)
Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques.....	932	1029	+ 10,4
Impressions exécutées pour la compte des particuliers.....	2	2	-
Ventes du service d'édition et de vente de publications officielles.....	15	16,5	+ 1,5
Vente de déchets.....	1,9	3	+ 1,1
Produits accessoires.....	0,1	0,1	-
Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères.....	2	2	-
Totaux.....	953	1052,6	+ 10,4

La recette la plus importante est toujours celle constituée par les impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques qui représentent 98 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Sur les 1 029 millions de francs prévus à ce titre, *l'impression et le façonnage de l'annuaire des abonnés au téléphone* devraient atteindre 430 millions de francs soit 41 % du chiffre d'affaires, marquant ainsi une régression par rapport à l'année précédente (44 %).

Au titre des autres recettes – plus modestes – on constate peu de modifications, les prévisions étant plus difficiles à faire.

On signalera cependant une progression de 1,5 million de francs des recettes sur les ventes du service d'édition et des publications officielles, et la forte progression de celles attendues au titre de la vente de déchets (+ 1,1 million de francs).

C. LES DEPENSES.

Nous examinerons successivement les prévisions de dépenses pour 1981 tant au titre de la section exploitation qu'à celui des opérations en capital.

1° Les dépenses d'exploitation.

Leur montant s'élève à 1 051,6 millions de francs, en augmentation de 12,2 % par rapport à l'année dernière.

Les principales charges d'exploitation sont les suivantes :

Années	Compte d'exploitation	Achats de matières premières et sous-traitance	Frais de personnels	Travaux, fournitures et services extérieurs			
	(a)	montant (b)	montant (c)	montant (d)			
		§ (a)/(b)	§ (c)/(a)	§ (d)/(a)			
1979	869000000	529210000	61	252165087	29	24297653	2,8
1980	953000000	588948000	62	280864604	29,5	28585698	3
1981	1052600000	658858000	62,6	318355502	30,2	29938079	2,8

a) *Les dépenses de personnel.*

Elles s'élèveront à 318,3 millions de francs, en progression de 13,3 % :

- *au titre des mesures acquises* (9,9 millions de francs) ; 3,6 millions de francs correspondent à la traduction financière en année pleine des mesures de revalorisation des rémunérations publiques jusqu'au 31 décembre 1980 ; 3,9 millions de francs traduisent l'incidence corrélative sur les charges sociales et 2,3 millions de francs résultent de l'application de textes ;

- *au titre des mesures nouvelles*, 30,1 millions de francs, sont destinés à couvrir l'incidence en 1981 des majorations de traitement prévus en 1980 et prévisibles en 1981.

Il est rappelé que *les traitements des fonctionnaires* de l'Imprimerie Nationale suivent la même évolution que ceux de la fonction publique.

A cet égard, la valeur du point d'indice des traitements de la fonction publique est passée de 138,04 francs au 1^{er} mars 1979 à 157,30 francs au 1^{er} mars 1980, soit une croissance de 13,9 % sur douze mois.

Sont intervenues, depuis cette date, deux augmentations (+ 1,75 % au 1^{er} avril, + 3,15 % au 1^{er} juillet) ainsi que l'intégration d'un point d'indemnité de résidence à compter du 1^{er} octobre dans le traitement budgétaire brut.

Quant aux *salaires du personnel ouvrier*, ils sont fixés, depuis 1948, par référence aux accords régionaux conclus entre les fédérations patronales et ouvrières de l'imprimerie de laur et de presse.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « laur », à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier (95 %) la valeur des 100 points s'est accrue du 1^{er} mars 1979 au 1^{er} mars 1980 :

- à Paris de 13,6415 à 15,6757 (+ 14,9 %) ;
- à Douai de 14,1052 à 16,3671 (+ 16,03 %).

Dans la branche « Presse » la valeur du service pour six heures de travail, qui était à Paris de 142,9915 F au 1^{er} mars 1979, s'établit au 1^{er} avril

1980 à 163,6703 F, soit 14,46⁰ d'augmentation pour dix mois. Rappelons qu'environ 5% des ouvriers de l'Imprimerie Nationale sont rémunérés au régime « Presse ».

Sur le plan des effectifs, on enregistre trois modifications :

- un aménagement de l'effectif des personnels administratifs mis à la disposition de l'Imprimerie Nationale pour les besoins de l'établissement de Paris (14 titulaires en plus et 6 en moins),

- une adaptation à la situation réelle de l'effectif des personnels techniques du cadre latéral en surnombre autorisé (suppression de deux emplois de protes principaux et d'un emploi de prote, leurs titulaires ayant été admis à faire valoir leurs droits à la retraite),

- le départ à la retraite de 36 ouvriers à l'établissement de Paris.

Au total l'effectif de l'Imprimerie Nationale devrait s'élever à 3 061 personnes en 1981.

b) Les achats de matières premières et la sous-traitance.

Le montant des crédits afférents aux « Achats » passe de 588,9 millions de francs en 1980 à 658,8 millions de francs en 1981, soit une augmentation de 69,9 millions de francs (+ 11,9 %).

- le poste - papiers et cartons d'impression - constitue la moitié des achats (322,3 millions de francs) soit une progression de 10,1 %, nettement inférieure à celle enregistrée en 1980 (+ 15 %).

● *évolution en volume.*

Au cours des six dernières années les tonnages de papier achetés ont augmenté dans de fortes proportions passant de 32 197 t en 1975 à 63 195 t en 1979.

	1975	1976	1977	1978	1979
- Annuaire.....	17 927	752	33 365	40 273	43 610
- Approvisionnement courant général.....	9 479	8 894	8 903	10 348	9 828
- Autocopiant.....	133	308	447	798	712
- Papier mécanographique...	1 476	2 149	2 894	2 363	3 639
- Papier fiduciaire.....	128	552	320	181	347
- Autres papiers.....	2 784	3 321	3 121	3 645	4 706
- Cartons.....	232	393	325	457	353
Totaux.....	32 197	32 276	49 365	58 065	63 195

On notera en particulier : le doublement du tonnage de papier utilisé pour la confection de l'annuaire, la forte augmentation des autocopiants chimiques et mécaniques ainsi que l'importante progression du papier fiduciaire.

● *évolution des crédits.*

Depuis 1974, l'évolution des crédits destinés à l'achat de papiers et cartons d'impression a été la suivante :

- 1974 : 90 571 860 francs
- 1975 : 115 443 172 francs
- 1976 : 148 633 896 francs
- 1977 : 169 610 202 francs
- 1978 : 220 684 254 francs
- 1979 : 253 900 000 francs
- 1980 : 292 658 000 francs

● *évolution des prix.*

Après avoir progressé très rapidement de la fin de 1973 au mois d'octobre 1974, les prix de la majorité des catégories de papier ont amorcé un mouvement de baisse au début de 1975, et ce mouvement s'est amplifié dans les mois qui ont suivi. Les prix ont atteint leur niveau le plus bas au début de l'année 1976 et ont ensuite marqué une nouvelle tendance à la hausse à partir du second trimestre.

La décision gouvernementale, mettant fin à la réglementation et au contrôle des prix, n'a pas eu de répercussion immédiate sur le niveau des prix des papiers.

Cependant la tendance à la hausse s'est affirmée à partir du mois de septembre 1978, renforcée par la politique des fabricants de pâte à papier nordiques et américano-canadiens qui ont supprimé progressivement les rabais consentis en début d'année. Ainsi, de septembre 1978 à avril 1979, l'augmentation enregistrée atteint en moyenne 8 %.

D'avril 1979 à avril 1980 les pourcentages de hausse enregistrés sont de l'ordre de 11 %. Seul le papier dossier bulle (rames et bobines) a subi une augmentation supérieure au cours de cette période, mais cette fourniture, qui incorpore un fort pourcentage de fibres recyclées, a été pendant très longtemps sous-cotée.

Dans la situation présente, il est malaisé de prévoir l'évolution des prix au cours des prochains mois. Il semble toutefois que la tendance à la hausse soit plus modérée qu'au cours de la période écoulée.

- Le second poste important est celui de *la sous-traitance* (296,8 millions de francs soit + 15,8 %).

La part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires de l'Imprimerie Nationale est obtenue en comparant le montant des dépenses imputées aux paragraphes 6041, 6042, 6043 et 6044 du chapitre 60.01 (paiement à des fournisseurs sous-traitants pour diverses catégories de travaux) et le montant des recettes constatées au titre des chapitres 70-01, 70-02 et 70-04.

Les pourcentages réels constatés sont les suivants de 1970 à 1979 :

1970 = 20 %	1974 = 28,26 %	1977 = 31,84 %
1972 = 28,31 %	1975 = 28,69 %	1978 = 30,22 %
1973 = 30,94 %	1976 = 29,96 %	1979 = 32,30 %

Les annuaires du téléphone, qui ne représentaient qu'environ 2,5 % du montant global des travaux sous-traités en 1974, ont dépassé 20 % à partir de 1977 pour atteindre 27,95 % en 1979. Une évolution dans le même sens, mais portant sur un volume plus modeste, est constatée pour les enveloppes (de moins de 4 % en 1974 à 8,5 % en 1979).

Pour d'autres travaux, au contraire, la sous-traitance a baissé dans de fortes proportions. Ainsi les travaux de texte, qui représentaient 9,8 % du montant de la sous-traitance en 1974, atteignent à peine 2 % en 1979. Quant aux impressions sur machines « Chambon » (carnets de liasses numérotées, carnets à souche par exemple), qui atteignaient près de 5 % en 1974, elles ont pratiquement cessé d'être sous-traitées.

On constate par ailleurs une augmentation sensible du nombre des entreprises auxquelles l'Imprimerie Nationale confie des travaux en sous-traitance : 282 en 1974, 331 en 1976, 373 en 1979.

Contrairement à l'évolution qui s'est produite au cours des dernières années, les perspectives de la sous-traitance en 1980 laissent apparaître une certaine diminution, confirmant le mouvement que l'on enregistre durant l'exercice actuel.

Alors qu'en 1979 le montant des travaux sous-traités a dépassé 290 millions de francs, en 1980, au vu des résultats des six premiers mois de l'exercice, il ne devrait pas dépasser 275 millions de francs (soit une diminution d'environ 5 %). Cette situation s'explique essentiellement par une forte baisse de la sous-traitance des annuaires du téléphone (plus de 80 millions en 1979, environ 45 millions en 1980).

2° Les dépenses d'investissements.

Les dépenses d'investissements prévues pour 1980 s'élèvent à :

- 17,69 MF contre 23,23 MF en autorisations de programme (- 23,8 %)

- 16,44 MF contre 30,73 MF en crédits de paiement (- 46,5 %) dont le financement est assuré à hauteur de 15,82 millions par la dotation aux amortissements et pour le solde par un prélèvement sur l'excédent d'exploitation.

Ces dotations - qui enregistrent une diminution spectaculaire - présentent les deux caractéristiques suivantes :

- aucun équipement lourd nouveau n'est prévu pour les besoins de l'annuaire téléphonique :

- les matériels dont l'acquisition est envisagée sont tous destinés à améliorer la productivité industrielle de l'entreprise.

	: Autorisations : de : programme	: Crédits : de : paiement.
<u>Frais d'établissement et grosses réparations.</u>		
- Usine de Paris.....	2.000.000	} 1.975.000
- Usine de Douai.....	410.000	
<u>Usine de Paris, grosses réparations :</u>		
- Mécanique, révision... 500.000		
- Bâtiment..... 1.500.000		
<u>Usine de Douai, grosses réparations :</u>		
- Mécanique..... -		
- Bâtiment..... 410.000		
<u>Acquisition d'immobilisations.</u>		
- Usine de Paris.....	6.605.000	} 14.465.000
- Usine de Douai.....	8.675.000	
<u>Matériel, outillage</u>		
<u>Usine de Paris :</u>		
- Photocomposition..... 500.000		
- Département plomb..... 300.000		
- Impression offset..... 3.500.000		
- Atelier de finition... 140.000		
- Atelier du livre..... -		
- Atelier de l'entretien. 700.000		
- Divers..... -		
<u>Usine de Douai :</u>		
- Annuaire..... 1.000.000		
- Atelier de continu.... 4.970.000		
- Atelier de l'entretien. 400.000		
- Divers..... 150.000		
- Approvisionnements, expéditions et ventes.. 1.020.000		
<u>Matériel de transport :</u>		
- Usine de Paris..... 290.000		
- Usine de Douai..... 35.000		
<u>Mobilier, matériel de bureau :</u>		
- Usine de Paris..... 175.000		
- Usine de Douai..... 150.000		
<u>Agencements, aménagements installations :</u>		
- Usine de Paris..... 1.000.000		
- Usine de Douai..... 950.000		
TOTAUX.....	17.690.000	16.440.000

Le programme d'acquisition de matériel et d'outillage pour 1981 se présente de la façon suivante :

a) *Etablissement de Paris.*

Les opérations prévues pour l'établissement de Paris concernent exclusivement des acquisitions de matériel et d'outillage destinées à remplacer des équipements économiquement amortis dans des secteurs où l'obsolescence technique est parfois rapide (photocomposition) ou dans des cas d'évolution de la demande administrative (machines à imprimer les brevets). Il s'agit essentiellement :

- pour la photocomposition, du remplacement des claviers T 106 par des matériels plus performants et mieux adaptés à la reconversion éventuelle de personnels venant du secteur Plomb ;

- pour l'impression offset, du remplacement d'une rotative légère par un matériel convenant mieux pour la composition qualitative des travaux confiés à l'établissement d'Etat, ainsi que du remplacement d'une machine MILLER par une machine offset feuilles à retraitement ;

- pour la reprographie, du remplacement des machines VAS 40 utilisées pour la fabrication des brevets.

Certaines opérations ont, en outre, pour objet de renforcer le potentiel de production de l'Etablissement :

- acquisition d'une presse offset 2 couleurs ;
- acquisition de deux massicots pour le secteur Finition.

b) *Etablissement de Douai.*

En ce qui concerne les acquisitions de matériel et d'outillage prévues pour 1981, il convient de distinguer les deux grands secteurs d'activité :

- *le secteur « annuaire ».*

L'équipement de l'Etablissement de Douai dans le domaine de l'annuaire téléphonique, avec cinq rotatives lourdes et une assembleuse-brocheuse de haute performance, permet de répondre à la demande de l'administration des télécommunications.

Au programme de l'année 1981 ne figurent que des opérations complémentaires de moindre importance :

- l'acquisition d'une machine à copier les films permettant une économie de matières premières et de temps, tout en assurant une plus grande précision dans les montages,

● le remplacement d'un empileur de l'assembleuse-brocheuse par un matériel plus performant.

- le secteur « continu ».

Ce secteur se caractérise par la nécessité de remplacer des matériels anciens par de nouveaux équipements permettant de répondre à la demande administrative dans des conditions de rentabilité optimales.

Il s'agit essentiellement :

- de l'acquisition d'une deuxième machine formulaire pour les petits et moyens tirages pour faire face au développement de la production des liasses,

- du remplacement des plus anciennes rotatives formulaires par un matériel plus performant accompagné d'un équipement automatique,

- du renouvellement d'une des tronçonneuses actuellement en service et amortie financièrement par une machine moderne de plus grande fiabilité,

- de l'acquisition d'un équipement permettant l'engommage des feuillets de liasse.

II. - LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

La stagnation du programme d'impressions administratives – liée aux directives d'économie données aux différentes administrations publiques – et plus particulièrement le plafonnement de la fabrication de l'annuaire téléphonique dans l'attente des résultats de l'expérimentation en cours d'un matériel informatique, ne manquent pas d'avoir dès à présent des conséquences néfastes sur la marche de l'entreprise.

Cette situation impose – sous peine de conduire progressivement à l'affaiblissement de cet outil de travail prestigieux – la recherche de solutions propres à assurer un nouveau dynamisme à l'Etablissement.

A. LA SITUATION DES DIFFERENTS PRODUITS.

1° L'annuaire téléphonique constitue la principale activité de l'Imprimerie Nationale.

L'effectif affecté à la production de l'annuaire au sein de l'Imprimerie Nationale peut être évalué à 360 agents en moyenne annuelle (soit environ 70 000 heures de travail).

En ce qui concerne les équipements, la fabrication de l'annuaire met en œuvre essentiellement les matériels les plus lourds de l'Etablissement d'Etat : neuf rotatives – dont quatre, acquises au début des années 1960, installées à Paris –, deux chaînes d'assemblage-brochage, ainsi que deux ensembles de stockage des cahiers imprimés.

Quant au chiffre d'affaires réalisé au titre de l'annuaire téléphonique (soit 45 % du chiffre d'affaires total), il s'établit à 388 MF pour la campagne 1979. La prévision pour 1980 ressort à 400 MF.

On constate toutefois *un plafonnement de cette activité*, illustré par les indices suivants :

– *l'évolution du volume des annuaires réalisés*, retracée dans le tableau ci-après, qui laisse apparaître une baisse de tirage :

Réalisation des annuaires exprimée en milliers de feuillets				
Année	Paris	Douai	Sous-traitance	Total
1977	4 358 000	1 657 000	3 475 000	9 490 000
1978	3 968 000	2 468 000	3 947 000	10 383 000
1979	4 010 000	3 304 000	5 392 000	12 706 000
1980	3 800 000	5 000 000	3 110 000	11 910 000
1981	3 578 000	5 947 000	2 303 000	11 828 000

- une réduction du volume de la sous-traitance qui était de 36,6 % en 1979. Cette dernière devrait s'établir à 26,10 % en 1980 et à 19,50 % en 1981.

Les moyens techniques dont dispose l'Imprimerie Nationale dans ses deux usines, conduisent à programmer, dans l'Etablissement d'Etat, les « gros » annuaires nécessitant la mise en service simultanée de plusieurs rotatives et un ensemble de brochure comportant plus de vingt postes d'assemblage.

Les annuaires « moyens et petits » sont confiés en partie au secteur privé. Il est prévu la fabrication de 57 annuaires en sous-traitance en 1981.

- la modification des fabrications :

Les annuaires 1981 seront entièrement composés sur quatre colonnes. En particulier le « Paris-Professions » et les pages de la partie professionnelle des annuaires départementaux présentés en 1980 sur trois colonnes passeront à quatre colonnes.

Il est prévu une nouvelle diminution de tirage de l'ordre de 10 % des annuaires de Paris-Alphabétique et Paris-Professions.

Les annuaires de la périphérie parisienne accusent une diminution moyenne de tirage de 9 % et ceux des autres départements une diminution moyenne de 3 %.

A cet égard, il a paru particulièrement intéressant à votre rapporteur, de préciser le *prix de revient* actuel de l'annuaire téléphonique.

Son coût de réalisation - à l'exclusion des opérations de photocomposition et de mise en place matérielle des ouvrages qui sont prises en charge directement par l'administration des PTT - s'établit, pour la campagne 1979, à 12,63 F en moyenne par volume.

Ce coût varie évidemment suivant le nombre de pages et le tirage de chaque annuaire. C'est ainsi qu'il ressort à 19,18 F par volume pour « Paris-

Alphabétique » et à 18,91 F pour « Paris-Professions » (soit, dans les deux cas, environ 38 F pour une collection de 2 volumes comportant quelque 3 200 pages).

La moyenne par volume est de 12,43 F pour les départements de la couronne parisienne et de 11 F pour les autres départements.

2° Les autres impressions administratives.

- *les commandes d'imprimés administratifs* présentent, quant à leur nombre, *une stabilité inquiétante* (19 644 en 1975, 19 583 en 1979) :

- certains types d'imprimés traditionnels sont en régression (registres, carnets avec feuillets partiellement ou totalement carbonés, chemises à soufflet...);
- les services ont également tendance à réduire le nombre de pages et le tirage de certains périodiques ;
- la recherche d'économies incite les administrations à développer le recours à la reprographie, notamment pour certains imprimés ou documents internes ;
- seule la demande d'imprimés en continu et des documents destinés à l'information du public tend à se développer.

Ce phénomène se traduit dans l'activité du magasin d'imprimés de Douai.

Mis en service en juin 1978, implanté dans un bâtiment de 9 300 m² de surface, celui-ci assure avec le concours permanent de 63 agents, la gestion, la distribution des imprimés et fournitures diverses destinés aux services de la Direction de la Comptabilité Publique, de la Direction Générale des Douanes et de la Direction Générale des Impôts.

Il n'est pas prévu actuellement de développement significatif de ce secteur ; le tableau ci-après, dressé pour 1979, traduit même une perspective de réduction d'activité si on le compare aux prévisions 1980.

Services concernés	Période d'envoi	Destinataires	Tonnage et modèles distribués
Comptabilité publique	Septembre - Novembre	4600 poste- comptable	9500 T (1938 modèles)
Direction générale des douanes	Janvier	60 magasins régionaux	218 T (473 modèles)
Direction générale des Impôts	Septembre - octobre	24 entrepôts régionaux	1120 T (1613 modèles)
			<hr/> 10838 T

En effet, selon les indications fournies dans le questionnaire, les quantités expédiées devaient atteindre 7500 T en 1980.

- le secteur des impressions fiduciaires paraît, quant à lui, plus porteur d'avenir.

Les imprimés fiduciaires sont réalisés actuellement par les deux établissements de Paris et de Douai.

● *Etablissement de Paris.*

Emprunts d'Etat.

Quatre emprunts ont été imprimés en 1978, trois en 1979. En 1980, deux ont été lancés (12 % en janvier ; 13,25 % en juin).

Le nombre des titres émis varie de 462 240 en juin 1979 (emprunt 10 %) à 2 195 000 en janvier 1980 (emprunt 12 %).

Emprunts P.T.T.

Deux emprunts ont été émis en 1978 et 1979, un autre a été lancé en avril 1980. Le nombre de titres varie de 450 000 à 600 000.

Bons d'Epargne P.T.T.

Deux fabrications ont eu lieu en 1979 ; 1 200 000 bons ont été livrés d'août 1979 à février 1980.

Une opération a été lancée en 1980 (150 000 bons livrés en juin). D'autres commandes sont prévues pour le 4^e trimestre 1980 et le 1^{er} trimestre 1981.

Bons du Trésor.

Ils sont réalisés dans un nouveau format et assortis de prescriptions techniques destinées à améliorer le contrôle et la vérification. 11 500 000 bons ont été commandés et livrés de juin 1979 à mai 1980. Une nouvelle série est en fabrication en 1980 ; elle porte sur 5 370 000 bons à livrer de juillet 1980 à avril 1981.

● *Etablissement de Douai.*

Les imprimés fiduciaires qui y sont exécutés sont les suivants :

Cartes nationales d'identité, cartes de séjour, certificats d'immatriculation, passeports, permis de conduire, permis de chasse. Réalisés sur les presses de l'Etablissement de Douai, ils sont répartis sur demande dans les Préfectures et Sous-Préfectures de la métropole et des départements d'Outre-Mer par le canal du magasin Sevin-Fiduciaire.

En 1979, il a été servi 20 362 000 exemplaires, chiffre sensiblement identique à celui de 1978.

A part une modification dans les textes du permis de conduire en 1979 qui a nécessité la mise en place, au 1^{er} mars 1980, des imprimés modifiés, aucun autre imprimé fiduciaire n'a fait l'objet de changement de présentation depuis plusieurs années.

Si les imprimés fiduciaires présentent une certaine stabilité, des études entreprises par les ministères concernés devraient se traduire pour certains imprimés, comme les cartes nationales d'identité et les cartes de séjour, par des modifications essentielles qui devraient permettre de les traiter en informatique.

Il y a lieu de prévoir également que le passeport français pourrait, à échéance de quelques années, être remplacé par un nouveau document conforme au modèle européen. Les techniques utilisées actuellement par l'Etablissement de Flers pour la confection de ce document pourraient alors être adaptées aux besoins.

Chèques sur le Trésor.

Les chèques sur le Trésor sont confectionnés par l'Etablissement de Flers sur une machine conçue spécialement pour ce type de document. Il a été traité 543 commandes pour une quantité égale à 5 141 000 chèques présentés à l'unité et en paravent.

Un équipement nouveau est en cours d'installation à l'usine de Douai. Il permettra d'imprimer et de numérotter en continu les bons du Trésor à partir du 1^{er} trimestre 1981.

En effet, à cette époque, un secteur d'imprimés fiduciaires sera mis en place à Douai, réunissant des conditions de sécurité accrues et qui sera disponible à la fois pour les travaux du Ministère du Budget et du Ministère de l'Intérieur.

B. LES CONSEQUENCES SUR LA VIE DE L'ETABLISSEMENT.

Ce tassement de l'activité a des conséquences sensibles tant au niveau du personnel que des investissements.

1° Le personnel.

On assiste à une nouvelle réduction de l'effectif des personnels ouvriers parisiens (- 44) qui passera de 2 562 agents à 2 518. Comme les années précédentes (36 en 1980), les départs à la retraite ne seront pas compensés par de nouveaux recrutements.

Pour la première fois, depuis 1976, les effectifs totaux des personnels de l'Imprimerie Nationale diminuent ainsi que le montre le tableau ci-après :

Années	Fonctionnaires		Personnel ouvrier		Contractuels		Total
	Paris	Douai	Paris	Douai	Paris	Douai	
1976	410	77	1 972	483	6	4	2 952
1977	404	83	1 972	529	6	4	2 952
1978	404	91	1 950	569	6	4	2 998
1979	428	93	1 903	659	6	4	3 093
1980	424	101	1 855	707	6	4	3 097
1981	432	101	1 811	707	6	4	3 061

Par ailleurs, nombre de problèmes intéressant ces personnels n'ont toujours pas reçu de solutions.

- *la mensualisation des rémunérations des ouvriers* : sans méconnaître le travail d'élaboration technique très délicat que cette question soulève, en raison de la grande diversité des qualifications et des modes de rémunération, ainsi que de la complexité de la gestion découlant des mouvements de personnels dans le cadre de la « polyvalence », il conviendrait que les études préliminaires entreprises depuis de nombreux mois aboutissent à présent dans les meilleurs délais.

La mensualisation devrait se traduire notamment par :

- un montant fixe de ressources quel que soit le nombre de jours travaillés dans le mois ;

- l'octroi des avantages prévus, en matière de protection sociale, par le décret n° 72-154 du 24 février 1972 ;

- *la réforme du statut des fonctionnaires techniques* de l'usine de Paris :

Selon les renseignements fournis par l'Administration, la révision du statut des fonctionnaires techniques de l'Imprimerie Nationale n'a fait l'objet, jusqu'à présent, que d'études préliminaires ; il n'est pas possible de donner, à ce stade, d'indications précises sur le contenu, ni **a fortiori**, sur la date de l'application éventuelle de la réforme ;

- *la prise en charge des frais de transport, lors des congés, pour toutes les catégories de personnels ressortissant des départements d'outre-mer :*

Il a été répondu à votre rapporteur que les dispositions concernant la prise en charge des frais de transport, figurent dans le décret n° 78-399 du 20 mars 1978 et qu'elles s'appliquent aux seuls fonctionnaires civils de l'Etat. Les agents ne relevant pas du statut de la fonction publique - et notamment les ouvriers de l'Imprimerie Nationale - ne sont donc pas susceptibles de bénéficier de ces dispositions.

Toutefois, une mesure réglementaire ne pourrait-elle pas intervenir pour modifier le texte en question ?

2° Les investissements.

Pour la troisième année consécutive, on constate une diminution très importante des autorisations de programme (50 % en deux ans).

Quant aux crédits de paiement, on peut parler d'une chute spectaculaire (- 54 % en deux ans).

(U : MF)

Dépenses en capital	1979	1980	1981
Autorisations de programme.....	35,41	23,23	17,69
Crédits de paiement.....	35,36	30,73	16,44
	:	:	:
	:	:	:

Ces moyens ne permettent à l'Imprimerie Nationale ni de s'adapter aux progrès de plus en plus rapides de l'impression, ni de poursuivre une politique vigoureuse de diversification de ses productions.

Or la conduite de cette dernière est indispensable à sa survie en tant qu'établissement moderne.

Le projet d'annuaire téléphonique informatisé est en cours d'expérimentation dans le département d'Ille-et-Vilaine.

La décision de sa généralisation progressive sur dix ans à l'ensemble des abonnés est une réalité acquise : la direction générale des télécommunications a lancé à la fin du mois de juillet dernier, une double consultation auprès des industriels :

- elle a commandé à quatre d'entre eux (Thomson, Matra, TRT-Radio-technique Philips et C.I.T.-Alcatel) une pré-série de 4000 appareils livrables en 1981. Deux autres groupements industriels dont C.I.I.-Honeywell Bull ont été également retenus pour l'étude et la réalisation du système de consultation du futur annuaire d'Ille-et-Vilaine qui nécessitera la fourniture en 1982 de 300 000 appareils,

- dans une seconde consultation, elle a demandé aux industriels de lui faire des propositions pour le cas où les commandes publiques seraient portées à quatre millions de terminaux par an.

Le coût d'un terminal annuaire fabriqué en grande série devrait s'établir entre 300 et 400 F.

Par ailleurs, la part de l'imprimé dans le marché des télécommunications monopolistique jusqu'au début du siècle qui est de l'ordre du tiers du marché actuel, ne peut qu'aller en se réduisant dans une société où la télématique et les systèmes électroniques se multiplient et se banalisent.

C. LA PRESERVATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE.

Ce souci primordial requiert la mise en oeuvre d'un programme décennal d'investissements qui permettra de répondre à la diversification des productions.

Cette dernière pourrait prendre la forme de la fabrication des livres scolaires, d'ouvrages pour la jeunesse, d'ouvrages de grande collection, postes au titre desquels notre pays importe près de 200 millions de francs de marchandises par an.

Ces nouveaux produits nécessitent la mise en place de matériels au niveau de l'impression et du façonnage, (impression en couleur, dispositif de séchage artificiel des encres, hachage ou reliure) et la construction d'un magasin de stockage pour les livres en attente d'expédition.

Il convient par ailleurs de prévoir une rénovation de la production de l'annuaire imprimé qui restera nécessaire pour certains usages (personnes âgées - lieux publics) : mieux présenté, plus précis il pourra offrir à ces publics un service plus complet.

On pourrait enfin envisager de procéder à une réduction du temps de travail, avec maintien des rémunérations, des personnels qui effectuent encore présentement 42 heures de travail hebdomadaire.

Votre rapporteur concluait son rapport 1980 en ces termes : « la véritable réponse aux inquiétudes exprimées sera donnée lors de l'examen des crédits inscrits à ce budget dans les prochaines années ».

Le projet de budget pour 1981 donne une première réponse peu encourageante qui ne peut que conduire à un affaiblissement du potentiel technique et humain de l'imprimerie Nationale.